

17 janvier : il est urgent de revaloriser l'Education !

Après des mois de promesses, les engagements électoraux du candidat E. Macron apparaissent pour ce qu'ils sont : une tromperie. Le budget 2023 ne permet même pas d'augmenter de 10 % tous les personnels. Pire, dans ses vœux à la profession, Pap Ndiaye balaye d'un revers de main la promesse du candidat Macron d'une revalorisation des enseignants en janvier 2023. Les professeurs, CPE et Psychologues de l'Éducation nationale ont pourtant perdu entre 15% et 25% de pouvoir d'achat sur les 20 dernières années selon un rapport du Sénat d'octobre 2021. L'inflation a depuis aggravé ce constat. Les AED et AESH connaissent des difficultés croissantes pour vivre, conduisant par exemple 400 d'entre eux à renoncer à leur contrat au cours de l'été dernier pour travailler dans d'autres secteurs.

Le ministre de l'Éducation s'obstine à défendre l'idée d'un pacte de rémunération, synonyme de *“travailler plus pour contrer les effets de l'inflation”* : ce n'est nullement une revalorisation, puisqu'il suppose des tâches nouvelles ! Dans un contexte où nos professions continuent de connaître une profonde crise d'attractivité et où le recours aux ruptures conventionnelles ne cesse d'augmenter, ces choix politiques sont irresponsables. C'est méconnaître profondément la réalité de nos conditions de travail pourtant objectivées par des études du ministère, à l'image de l'étude de la DEPP d'octobre 2023 qui a montré que la moitié des enseignants travaillent plus de 43h par semaine.

Le gouvernement fait aussi le choix de continuer de dégrader les conditions de travail et d'apprentissage. Dans la droite ligne du quinquennat précédent, à l'Éducation Nationale le second degré devra encore faire face à la suppression de postes : 481 à la rentrée 2023, ce qui porte à 8381 le nombre de suppressions d'emplois en 6 ans !

Dans l'académie, le recteur affiche 75 postes en plus dans le Second degré. Mais il oublie de dire que 25 d'entre eux ne sont que des régularisations techniques de postes déjà utilisés. Il néglige la hausse des effectifs (+1.300 élèves à la rentrée) : dans ces conditions, le taux d'encadrement des élèves recule même, et il manque une centaine d'emplois de professeurs pour le garder constant.

Concrètement, le Second degré sera fragilisé dans la plupart des départements de l'académie : 11 postes supprimés dans l'Aveyron et autant dans le Gers ; - 10 postes dans le Lot ; -3,5 postes dans les Hautes-Pyrénées ; - 7 postes dans le Tarn-et-Garonne. La palme revient au Tarn, qui perdra 21 postes de professeurs dans les collèges et lycées, pour seulement 125 élèves de moins ! Si la Haute-Garonne bénéficiera de 95 postes supplémentaires, soit l'équivalent de 2 collèges moyens, la hausse des effectifs y sera de près de 1.600 élèves, soit 4 collèges moyens ... L'Ariège conserve ses effectifs, et gagnera seulement 2 postes, ce qui n'améliorera pas les conditions de travail et d'études.

Enjeu de société majeur, le service public d'éducation doit être renforcé, nos métiers confortés, nos salaires revalorisés et les parcours scolaires des élèves sécurisés. Cette journée du 17 janvier trouvera des suites, notamment sur la questions des salaires et des conditions de travail, avec les mobilisations interprofessionnelles contre l'injuste et inutile réforme des retraites. Pour les personnels du Second degré, les salaires, les carrières, les métiers sont autant d'éléments qui pèsent dans l'accès de toutes et tous à une bonne retraite : une bonne retraite, c'est un bon salaire en activité, et un temps dont on peut réellement profiter en bonne santé sans avoir auparavant été abîmé par le travail !